

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2008

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008100

Signataire : MG/PC

OBJET : Rapport des représentants du conseil municipal aux conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT. Année 2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 1524-5,

Vu le rapport des conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT, pour l'année 2007,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : prend acte de la communication du rapport des conseils d'administration de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT, pour l'année 2007, présenté par Monsieur Hedjem, représentant du conseil municipal

Le Maire